

PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE CHÂTEAU-D'EAU

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2022, 19h, salon du personnel



PRÉSENCES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Madame Manon Dionne, parent ▪ Monsieur Charles Quesnel, parent ▪ Mme Corinne Voyer, parent ▪ Monsieur Jonathan Parent, parent ▪ Monsieur Martin Tremblay, enseignant ▪ Monsieur James Langevin, enseignant ▪ Madame Lucie Légaré, personnel du service de garde ▪ Monsieur Guillaume Loignon, représentant du personnel de soutien ▪ Carine Dubé, directrice ▪ Madame Laurence Bolduc, représentante de la communauté
ABSENCES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mme Mireille Da Silva, éducatrice et substitut ▪ Madame Renée Bigras, parent ▪ Monsieur Michel Hénault, enseignant ▪ Mme Marie-Hélène Lalande, parent et substitut ▪ Mme Isabel Madrid, parent et substitut

RÉSOLUTION	SUJETS	DOCUMENT
1.	OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DU QUORUM, MOT DE BIENVENUE	
	<p>Madame Manon Dionne s'assure que le quorum est respecté pour débiter l'assemblée. La séance débute à 7h07.</p> <p>Elle souhaite la bienvenue à toutes et à tous.</p>	
2.	LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	
Résolution CE 22-23-016	<p>Madame Manon Dionne lit l'ordre du jour.</p> <p>L'ordre du jour est proposé par monsieur Charles Quesnel et appuyé par madame Lucie Légaré.</p> <p>En l'absence de madame Renée Bigras, monsieur James Langevin propose d'être le gardien du temps.</p>	x
3.	BONS COUPS	
	<p>Monsieur Jonathan Parent souligne le nombre impressionnant de ports Recettes en pot vendus pour le parc-école.</p> <p>Madame Corinne Voyer souligne positivement le système de calendrier en ligne pour réserver le temps des plages horaires avec les enseignant.es. Les</p>	

		<p>enseignant.es proposent de prévoir, pour le futur, un meilleur délai entre les parents de plusieurs enfants.</p> <p>Madame Manon Dionne souligne positivement les discussions sur l'intimidation animées par monsieur Guillaume Loignon dans le groupe du midi ainsi que la boucle d'information auprès des parents qui en suivi.</p> <p>Monsieur James Langevin souligne le grand travail d'arrimage de Madame Carine Dubé dans le cadre du projet de parc-école. Monsieur Martin Tremblay renchérit avec l'implication de monsieur Charles Quesnel et de Monsieur James Langevin dans ce projet.</p> <p>Monsieur Charles Quesnel reconnaît le travail du brigadier au coin de la rue du Golf et de la rue du Jardin. Il prend soin de pelleter et de déglacer l'intersection pour les enfants. Les membres du CÉ proposent de lui offrir une carte de Noël.</p> <p>Madame Carine Dubé souligne le travail exceptionnel du personnel de l'école qui malgré les absences et la fatigue reste engagée et continue de se soutenir mutuellement. Bon coup à l'équipe !</p>	
	4.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 25 OCTOBRE 2022	
Résolution CE 22-23-017		L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Manon Dionne et appuyée par monsieur Martin Tremblay.	x
	5.	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 25 OCTOBRE 2022	
		<p>Voir les points à l'ordre du jour</p> <p>Lettre sur les sorties culturelles Notre lettre concernant les défis rencontrés avec les sorties scolaires culturelles a eu des échos auprès d'autres directions d'école qui ont obtenu une copie de celle-ci par leur représent.es du comité de parents au CÉ.</p> <p>Le Centre de service scolaire était au fait de la situation et est en attente d'une réponse du gouvernement.</p> <p>Campagne de financement La prochaine activité est prévue en février et pourrait être une soirée de cinéma. Le gymnase est réservé tous les soirs de semaine, il faut donc prévoir réserver celui-ci 30 jours avant l'événement pour avoir accès à celui-ci. Il est proposé de faire l'activité la semaine précédant la Relâche scolaire.</p> <p>L'activité de la boule du Château d'Eau est prévue le 25 ou 26 mai.</p>	
	6.	PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC	
		N/A	
	7.	Formation obligatoire des membres du CÉ	

		<p>Madame Manon Dionne rappelle aux membres le lien du site Web et les capsules de formation pour l'appropriation du rôle et fonction du CÉ (dont les <i>Saviez-vous que ?</i>).</p> <p>Lien pour la formation : (https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire).</p> <p>Voir le point au sujet du projet éducatif.</p>	
	8.	CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE	
		<p>Madame Manon Dionne présente la procédure des critères de sélection des directions d'école aux membres. Lors de la prochaine rencontre, nous devons préciser la lettre des critères formulée par le CÉ.</p> <p>Annuellement, le CÉ doit soumettre, s'il le désire, au CSS des critères supplémentaires, comme la mise en valeur du projet SAC.</p> <p>Avant le prochain CÉ, les membres sont invité.es à fournir leurs commentaires à madame Manon Dionne pour proposer les ajustements à intégrer à la lettre qui sera ensuite revue lors du prochain CÉ. Madame Manon Dionne transmettra la lettre aux membres.</p>	x
	9.	PAROLE À LA DIRECTION	
		<p>9.1 Campagne Recettes en pot</p> <p>La campagne a pris fin le 25 novembre. 1662 pots ont été vendus.</p> <p>Les livraisons auront lieu dans la semaine du 12 décembre. La date exacte demeure à venir. Différents prix ont été tirés parmi les élèves ayant participé à la campagne (ex. : jeux de société, roman, raquettes à neige, laisser-passer au Cinéma Le Clap, location de canot pour une famille pour une journée au Canot Légaré, carte-cadeau à la Librairie Hannorak). Lillianne Bellemare est l'élève qui a vendu le plus de pots (75). Pour sa récolte, elle a eu le privilège de choisir le premier cadeau.</p> <p>La classe de madame Geneviève St-Laurent offrira l'emballage des recettes en pot comme projet entrepreneurial pour les Recettes offert en cadeau. Il sera possible de faire des dons à un organisme au choix des enfants.</p> <p>Logistique de distribution des pots : les commandes seront organisées en amont. La date restera à confirmer. Des parents bénévoles seront sollicités.</p> <p>9.2 Parc-école</p> <p>L'évolution du dossier parc-école évolue tranquillement. Différentes actions et rencontres ont eu lieu récemment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre du comité avec les SRM et les Loisirs de la Ville de Québec pour discuter du projet de parc-école, des projets de la Ville au regard du terrain de la piscine et de leur implication avec les Scouts (locations PVE et autres activités) 	

- Rencontre de certains membres du comité avec la conseillère municipale, madame Marie-Josée Asselin pour discuter des enjeux actuels
- Rencontre de certains membres du comité avec deux représentants du Programme Sécurité routière 20-24 pour discuter des enjeux et amorcer une démarche collaborative (Sécurité - Parc-école - loisirs Ville de Québec)
- Rencontre avec les SRM-Scouts pour discuter des enjeux actuels et envisager l'option d'un rachat par le CSSC (à venir)
- Rencontre Sécurité-Parc-école-loisirs Ville de Québec pour arrimer les différents projets (janvier)

Une cueillette de données a également été réalisée :

- Sondage aux parents au sujet des principaux enjeux rencontrés

Sur le plan financier, des démarches sont entreprises pour évaluer le coût d'installation de certains équipements :

- Soumissions pour une patinoire 4 saisons avec paniers de basketball
- Soumissions pour une classe extérieure non couverte avec zone de détente
- Soumissions pour parcours de jeux

Autres éléments :

- Réalisation de plans
- Lettre envoyée aux Scouts pour leur demander d'enlever leurs caméras immédiatement et leur cabanon d'ici le 30 juin

À retenir :

- L'enjeu du Bivouac est une clé importante de l'avancement des travaux.
- Pour l'instant, nous n'avons pas de nouvelle de la part des Scouts au sujet des différentes actions entreprises.
- Les représentants de la Sécurité sont très interpellés par nos enjeux.
- La Ville serait prête à transformer le terrain de basketball en stationnement si nous récupérons ces zones de jeu sur notre terrain.
- Nous attendons toujours certaines soumissions.
- Le projet parc-école ne pourra pas être mis sur pied à l'automne 2023.
- Deux phases sont présentement explorées.
- Les coûts actuels devraient s'élever à près de 300 000,00\$.
- L'amortissement des coûts sur plusieurs années n'est pas une voie envisagée pour le moment. L'école devra donc ramasser près de 80 000,00\$ pour les deux phases.

9.3 Projet éducatif

Le sommaire du projet éducatif 18-22 a été présenté au CÉ du 18 mai 2022. Madame Carine Dubé rappelle également qu'une version visuelle du projet éducatif a été également envoyée aux parents au printemps dernier.

Dans l'esprit de poursuivre la réflexion qui nous mènera à l'élaboration d'un nouveau projet éducatif, madame Carine Dubé présente certains éléments

		<p>importants en commençant par le visionnement de la capsule ministérielle :</p> <p>Capsule - Projet éducatif - YouTube</p> <p>Madame Carine Dubé invite les membres à consulter la fiche thématique numéro 5 à ce sujet et relève certains éléments importants.</p> <p>Elle présente l'organigramme du comité de pilotage, l'échéancier des travaux et propose la présence d'un parent du CÉ pour participer aux échanges du comité de pilotage.</p> <p>Un point statutaire sera intégré aux ordres du jour des prochaines rencontres de CÉ.</p> <p>Le projet éducatif 23-27 devra être adopté en décembre 2023.</p> <p>Les parents intéressé.es à participer au comité pilotage pourront manifester leur intérêt à madame Carine Dubé. Un calendrier sera transmis aux membres pour identifier une personne.</p>	
	10	Plénière – Château-d'Eau; une école qui se démarque	
		<p>Madame Carine Dubé explique l'objectif de l'activité collaborative et rappelle que les sujets ont été envoyés préalablement aux parents. Le temps d'échange sera chronométré. James Langevin propose d'être le gardien du temps.</p> <p>Les membres sont invité.es à utiliser leur iPad ou cellulaire pour répondre aux questions.</p> <p>Ces réponses seront utilisées dans le cadre des rencontres du comité de pilotage pour le projet éducatif.</p>	
	11	INFORMATION DES MEMBRES DU PERSONNEL	
		<p>10.1 Informations des enseignants N/A</p> <p>10.2 Informations des membres du service de garde N/A</p>	
	12	INFORMATION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS	
		<p>Madame Corinne Voyer a été remplacée par Madame Renée Bigras lors de la rencontre de novembre.</p> <p>Ce point sera abordé lors du prochain CÉ.</p>	
	13	INFORMATION DE LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ	
		<p>Madame Laurence Bolduc indique que la maison des jeunes accueille un flot plus important de jeunes. Il semble y avoir un besoin de briser l'isolement. La maison reçoit près de 45 jeunes le midi alors que la capacité est de 27 jeunes normalement. L'équipe est plus stable cette année et assure une meilleure</p>	

		<p>relation de confiance avec les jeunes. Le midi, plusieurs jeunes viennent dîner.</p> <p>La maison des jeunes sera repeinte. Au printemps 2023, il y aura de nouvelles couleurs et une nouvelle murale.</p> <p>L'AGA de la maison des jeunes est prévue à la mi-mars.</p>	
	14	AUTRES SUJETS	
		N/A	
	15	PROPOSITION DE LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ET RAPPEL DE LA DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION	
Résolution CE 22-23-018		<p>Madame Manon Dionne propose la levée de l'assemblée à 21h42 et est appuyée par Madame Lucie Légaré.</p> <p>La prochaine séance du CÉ est prévue le 21 février 2023 à 19h.</p>	

Corinne Voyer _____

Secrétaire

Président

Direction